

## Descriptifs des actions, du contenu

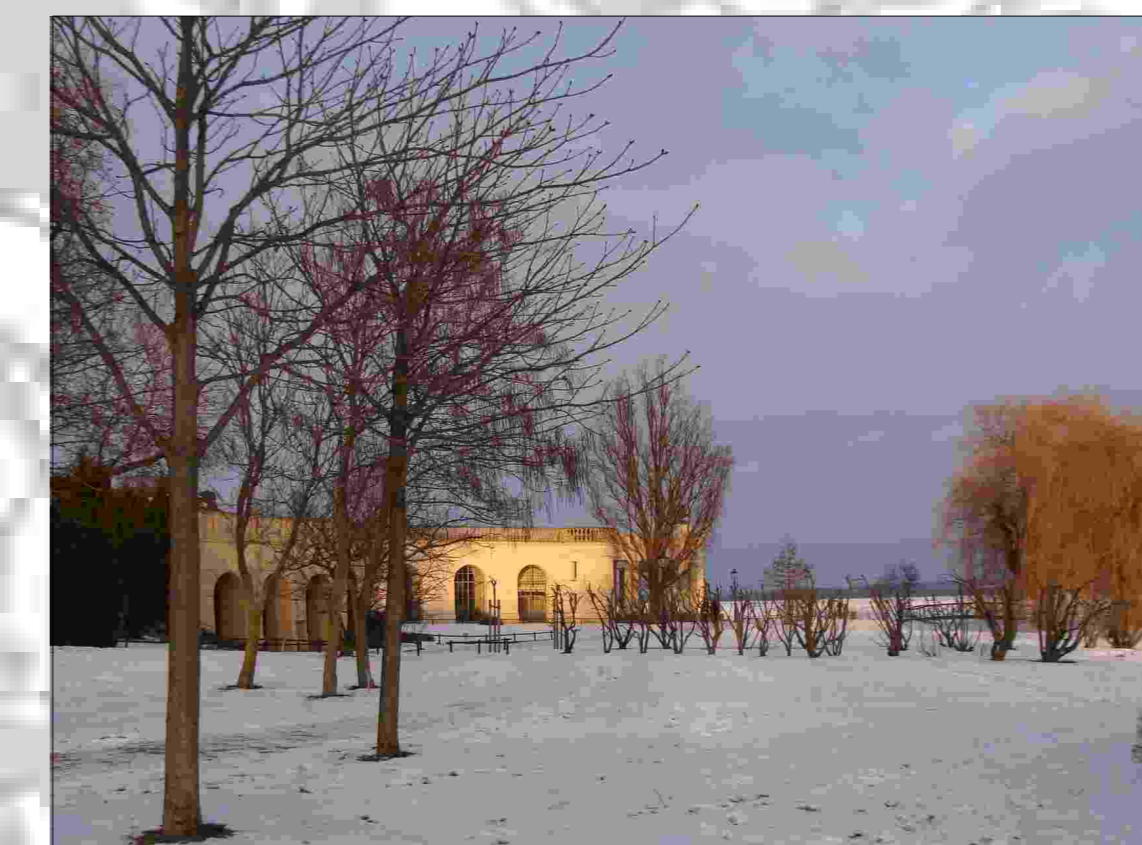
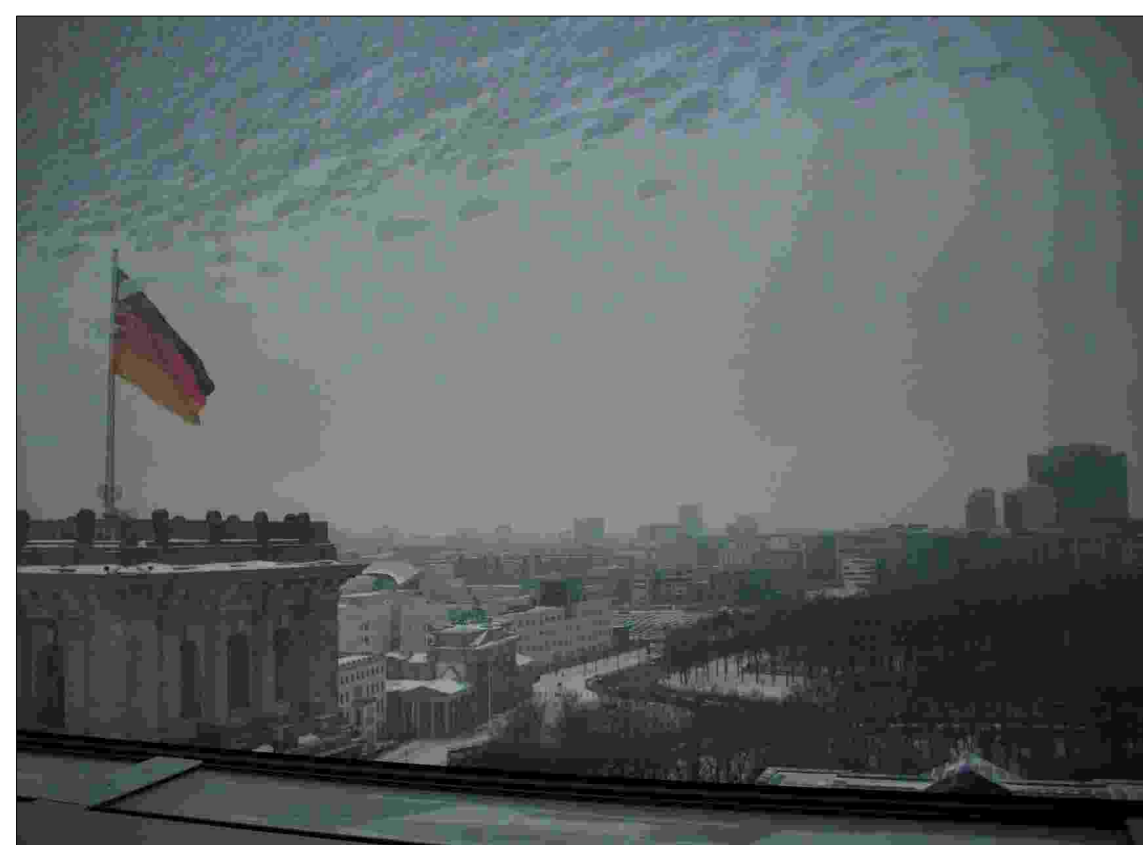
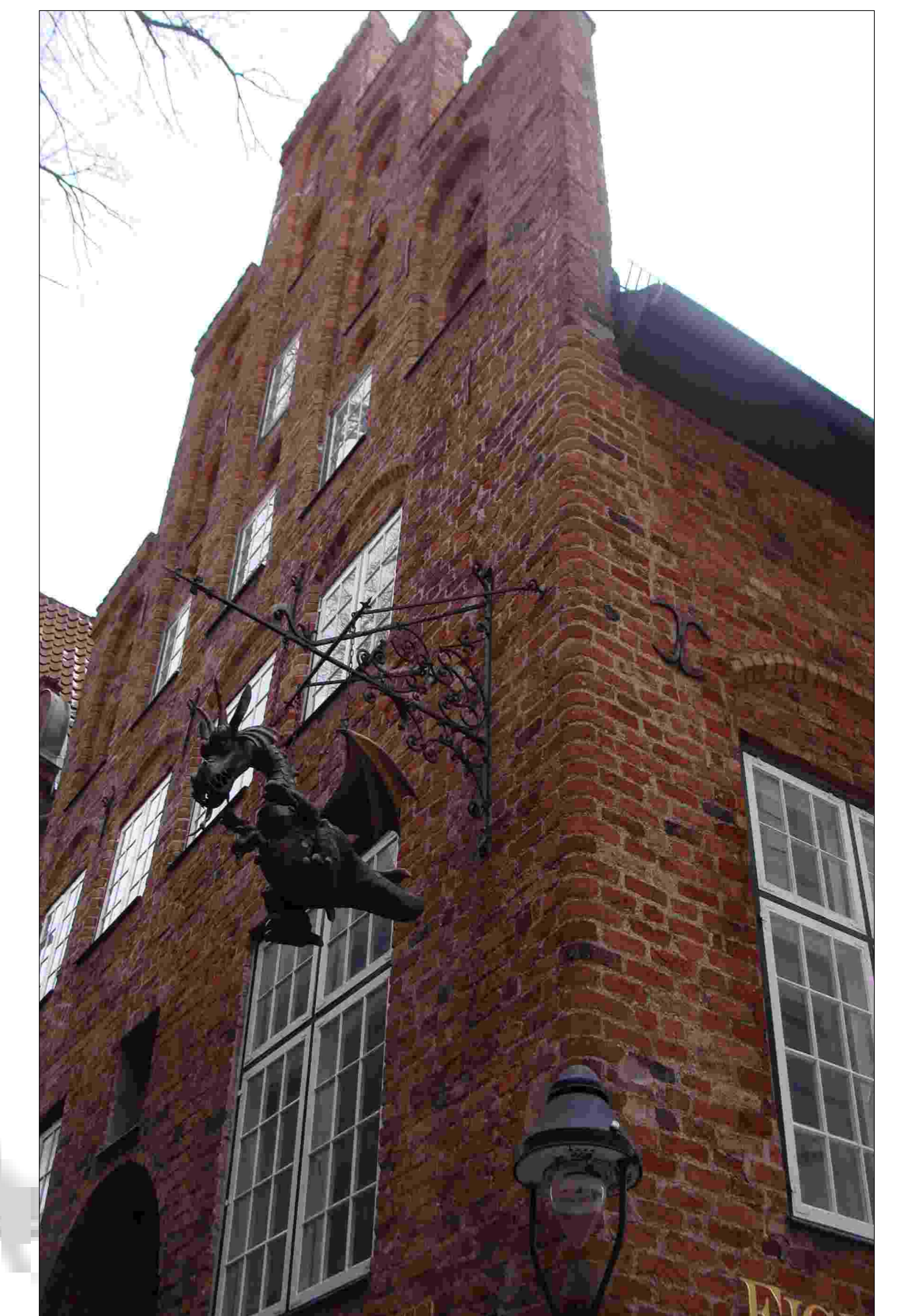
La Section Européenne est une option suivie en seconde, puis en première et terminale générales. Elle est constituée de deux heures hebdomadaires réparties de la façon suivante :

- Une heure de discipline non linguistique (DNL-Histoire-géographie) en allemand.
- Une heure de langue vivante supplémentaire.



✘ Elle permet d'obtenir en terminale la mention «Section européenne» sur le diplôme du baccalauréat .

✘ Un voyage culturel et linguistique est proposé aux élèves au cours des trois années de section européenne.



- Améliorer le niveau linguistique en pratiquant la langue dans le cadre d'une discipline non linguistique (Histoire-géographie) et en bénéficiant parallèlement d'un horaire renforcé en LV.
- Approfondir la culture générale à travers une meilleure connaissance de la culture germanique et de l'histoire des rapports entre la France et l'Allemagne, notre premier partenaire commercial.
- La mention section européenne allemand est un atout non négligeable dans la poursuite d'étude dans le supérieur et ceci quelque soit la filière choisie car elle témoigne de l'engagement, de l'ouverture et de la motivation du futur étudiant à travers les cours, les recherches personnelles et les séjours pédagogiques en Allemagne.

## Objectifs et enjeux